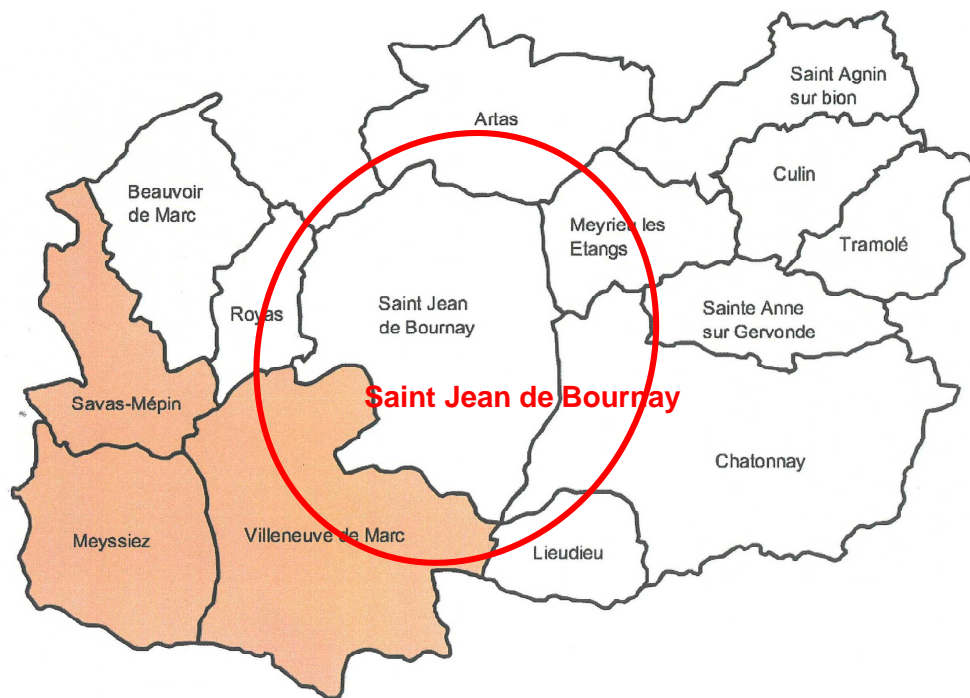


**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA REGION SAINT JEANNAISE**

**COMPTE-RENDU SEMESTRIEL DES MISSIONS  
DE PRESTATIONS TECHNIQUES DU SPANC**



**JUIN 2008**

**SAUNIER & ASSOCIÉS**

Agence de Lyon  
ZAC du Chêne  
27, rue du 35<sup>ème</sup> régiment d'aviation  
69673 BRON Cédex.  
Tél : 04 78 58 05 10  
Fax : 04 78 58 05 72  
MEMBRE DE LA CHAMBRE DES INGENIEURS CONSEILS



Référence rapport :	1CE691060003 – 06/08 – 1
Rédigé par : V.LAMBERT	SAUNIER et Associés Lyon

## **SOMMAIRE**

<b><u>INTRODUCTION</u></b>	<b>P.2/5</b>
<b><u>1°BILAN DES DIAGNOSTICS</u></b>	<b>P.2/5</b>
<b><u>2°BILAN DES INSTRUCTIONS DE PERMIS DE CONSTRUIRE</u></b>	<b>P.4/5</b>
<b><u>3°BILAN DES CONTROLES DE BONNE EXECUTION DES TRAVAUX</u></b>	<b>P4/5</b>

## INTRODUCTION :

Le présent rapport présente le bilan du premier semestre de l'année 2008 des prestations techniques des missions du SPANC de la Communauté de Communes de la région Saint Jeannaise et notamment :

- Le bilan des diagnostics des installations d'assainissement autonome de la commune de Saint Jean de Bournay
- Le bilan des instructions des permis de construire concernant l'assainissement non collectif.
- Le bilan des contrôles de bonne exécution des travaux de mise en œuvre des installations d'assainissement autonomes.

## 1° BILAN DES DIAGNOSTICS :

Après l'achèvement des diagnostics sur la commune de SAINT JEAN DE BOURNAY, il est présenté le bilan suivant :

- Classement des installations selon 3 priorités définies à partir de la grille de qualité de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, permettant de répertorier les points noirs (grille de l'agence de l'eau en Annexe).
- Synthèse des diagnostics par commune (nombre de visites effectuées, refus...).

## CLASSEMENT DES INSTALLATIONS SELON LA GRILLE DE L'AGENCE DE L'EAU :

Communes	Nombre d'immeubles visités	Nombre d'immeuble classé PRIORITE 1 (note de 6 à 10) Points noirs	Nombre d'immeuble classé PRIORITE 2 (note de 3 à 5)	Nombre d'immeuble classé PRIORITE 3 (note de 0 à 2)	Nombre d'immeubles Conforme à la réglementation
SAINT JEAN DE BOURNAY	259	2	237	18	2

**N.B :** Attention ! le nombre d'immeubles visités n'est pas forcément la somme des immeubles classés en priorité 1, 2 ou 3. **Certains ont été contrôlé mais ne peuvent être classés (par exemple lorsque l'immeuble ne possède aucune installation d'assainissement).**

Le nombre de points noirs sont très faible. La majorité des installations sont classées en priorité 2. L'installation « type » est : fosse septique (de 1000 ou 1500L) suivie d'un puisard ou d'une tranchée dans le sol. Les eaux ménagères (évier, salle de bain) sont fréquemment raccordées au puisard ou à la tranchée dans le sol sans avoir été prétraitée.

Sur la commune, un nombre important d'immeubles n'ont pas pu être visités (environ une soixantaine au total). Seulement une vingtaine de propriétaires ont repris contact et laissé

leurs coordonnées pour placer un rendez-vous ultérieurement. Cependant, étant donné qu'il nous est encore possible d'effectuer les visites des absents durant le semestre à venir, nous avons recensé uniquement les refus de visite :

PIOLLAT Pascal  
MOURIN Jean-Claude

Le Gonnet  
Charbonnières Ouest

SAINT JEAN DE BOURNAY  
SAINT JEAN DE BOURNAY

Seuls deux propriétaires ont refusé la visite de nos techniciens.

## **2°BILAN DES INSTRUCTIONS DE PERMIS DE CONSTRUIRE :**

La validation conforme des permis de construire sur l'ensemble de la Communauté de Communes St Jeannaise est fréquemment atteinte au deuxième examen.

En effet, nous avons renforcé la communication autour des mairies afin que les formulaires de demande d'installation soient systématiquement distribués aux pétitionnaires et accompagnés de la plaquette d'information sur l'assainissement non collectif.

### **Synthèse des instructions de PC :**

	Pourcentage
Validation au 1er examen	18%
Validation au 2ème examen	23%
Validation au 3ème examen	28%
PC en attente de validation pour un 2ème examen	28%
PC en attente de validation pour un 3ème examen	5%
PC en attente de validation pour un 4ème examen	0%
PC en attente de validation pour un 5ème examen	0%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>

## **3°BILAN DES CONTROLES DE BONNE EXECUTION DES TRAVAUX**

Après une longue période contenant très peu de contrôles sur tranchées ouvertes, leur nombre s'est très nettement accru au premier semestre 2008. Cependant très peu d'installations se révèlent être conformes dès le premier contrôle, la faute à une méconnaissance des normes par les entrepreneurs et les particuliers qui effectuent eux-mêmes leurs travaux.

### **Tableau récapitulatif (cf. Page suivante)**

Nom	Commune	Validé
BUARD	ARTAS	Conforme au PC
MOLLARD	ARTAS	Conforme au PC
BILLAN VERNET	BEAUVOIR DE MARC	Conforme au PC
DE VAUJANAY	BEAUVOIR DE MARC	Non conforme au PC
GAUTHIER	CHATONNAY	Conforme au PC
FAURE	CHATONNAY	Non conforme au PC
CORDOLA	CHATONNAY	Non conforme au PC
BRETIN	CHATONNAY	Non conforme au PC
VIOLLET-BROUCHOUD	CHATONNAY	Conforme au PC
MARCHISIO	CULIN	Non conforme au PC
GUY	CULIN	Non conforme au PC
CLOVEL	MEYRIEU LES ETANGS	Non conforme au PC
PICOT	SAVAS MEPIN	Conforme au PC
PONCET	TRAMOLE	Non conforme au PC